



DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
RAPPORT SEMESTRIEL 2025
(NON AUDITÉ)



Dividend 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2025

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2025. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.dividend15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.dividend15.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires productives de dividendes, ce portefeuille comprenant des titres de chacune des 15 sociétés canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Financière Sun Life inc.
BCE Inc.	Corporation TC Énergie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	TELUS Corporation
CI Financial Corp.	Thomson Reuters Corporation
Enbridge Inc.	La Banque Toronto-Dominion
Société Financière Manuvie	TransAlta Corporation
Banque Nationale du Canada	

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'autres émetteurs que les 15 sociétés indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,05833 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 7,0 % et un prix de rachat de 10 \$ (auparavant, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % par an);
2. verser aux porteurs 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2029 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes mensuels réguliers en espèces d'un montant cible de 0,10 \$ par action de catégorie A pour que des dividendes mensuels puissent être déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$;
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) des actions de catégorie A vers la date de dissolution.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 24 février 2025. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours du semestre clos le 31 mai 2025, la performance des marchés des actions nord-américains a été contrastée.

Au Canada, les marchés des actions ont enregistré des gains modestes, principalement attribuables à la performance solide du secteur de l'énergie, grâce à la reprise de la demande mondiale et à la stabilité des prix des produits de base. Au cours de la période, la Banque du Canada a poursuivi son cycle de baisse de taux, diminuant le taux du financement à un jour pour le faire passer de 3,75 % en novembre 2024 à 2,75 %, où il se situe depuis mars 2025. Ces baisses de taux ont été effectuées en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante, qui a notamment entraîné l'affaiblissement de la demande des consommateurs et des investissements des entreprises, en plus de la forte incertitude entourant les tarifs douaniers américains et leur incidence potentielle sur l'économie canadienne.

L'escalade des tensions commerciales mondiales a eu un effet important sur l'économie canadienne. Les nouveaux tarifs douaniers en vigueur depuis janvier 2025 ont assombri les perspectives pour le commerce de marchandises, ce qui a incité les investisseurs à la prudence et suscité des inquiétudes quant au commerce transfrontalier. Les marchés des actions ont connu une forte volatilité, particulièrement exacerbée à certaines reprises au cours de la période, en raison surtout de la politique commerciale américaine et de ses répercussions sur la croissance économique et l'inflation.

L'actif net par unité s'est établi à 16,60 \$ au 31 mai 2025. Des distributions totalisant 0,95 \$ ont été versées aux porteurs d'actions de catégorie A et aux porteurs d'actions privilégiées au cours de la période, ce qui porte à 26,07 \$ par unité le montant total des distributions versées depuis l'établissement.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2029, la Société a racheté 3 211 732 actions privilégiées et 4 277 206 actions de catégorie A, pour des montants respectifs de 32 117 320 \$ et de 30 325 391 \$ le 16 décembre 2024.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a augmenté le taux annuel des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,75 % à 7,0 % à compter du 1^{er} décembre 2024.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2025.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 513 700 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,59 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 5 438 592 \$, de 5 413 086 \$ et de 25 506 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 2 506 500 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 5,79 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 14 506 085 \$, de 14 418 233 \$ et de 87 852 \$.

Au 31 mai 2025, l'actif net de la Société s'élevait à 373,8 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

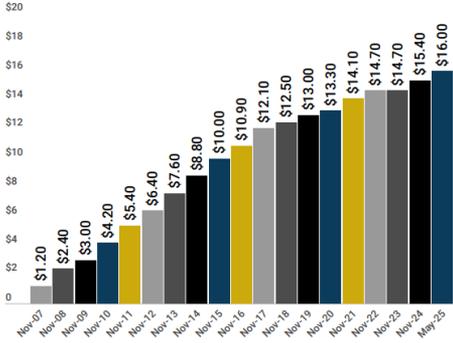
L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

Actions de catégorie A - Distributions

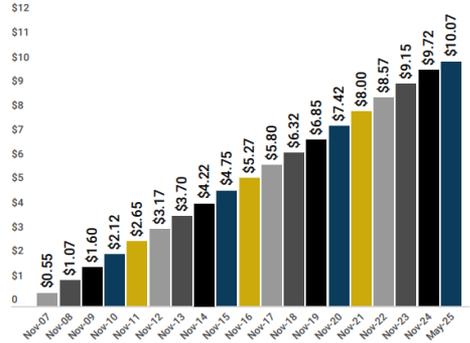
Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,60 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées - Distributions

Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,35 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



16.00

Cumul des distributions versées sur la catégorie A depuis l'établissement



10.07

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	17,09	13,88	14,67	15,30	13,33	15,29
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,36	0,72	0,69	0,57	0,53	0,60
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,14)	(0,16)	(0,19)	(0,14)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,68	0,02	0,19	0,08	(0,12)	0,25
Gains (pertes) latents de la période	(0,38)	3,84	(1,02)	(0,20)	2,52	(1,80)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,58	4,43	(0,28)	0,29	2,74	(1,09)
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,95)	(1,28)	(0,58)	(1,18)	(1,38)	(0,88)
Total des distributions annuelles	(0,95)	(1,28)	(0,58)	(1,18)	(1,38)	(0,88)
Actif net par unité à la clôture de la période	16,60	17,09	13,88	14,67	15,30	13,33
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	6,60	7,09	3,88	4,67	5,30	3,33
Actif net par unité à la clôture de la période	16,60	17,09	13,88	14,67	15,30	13,33

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, il est fonction du statut réel au dernier exercice, et sera mis à jour à la clôture de l'exercice).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2025	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	373,8 \$	424,3 \$	344,5 \$	456,4 \$	372,0 \$	184,6 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	22 514 501	24 830 300	24 828 064	31 111 849	24 312 949	13 847 049
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	0,97 %	0,93 %	0,97 %	1,01 %	1,15 %	1,01 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾	1,00 %	0,94 %	0,97 %	1,52 %	3,23 %	1,01 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	13,84 %	13,70 %	17,10 %	16,05 %	21,3 %	22,9 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	0,63 %	4,24 %	2,34 %	4,59 %	8,99 %	4,72 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,04 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %	0,09 %	0,10 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,66 \$	10,36 \$	9,77 \$	9,24 \$	9,99 \$	10,10 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	6,06 \$	6,60 \$	3,36 \$	4,72 \$	6,25 \$	3,01 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges non récurrentes engagées pour tout placement secondaire. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, le gestionnaire a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

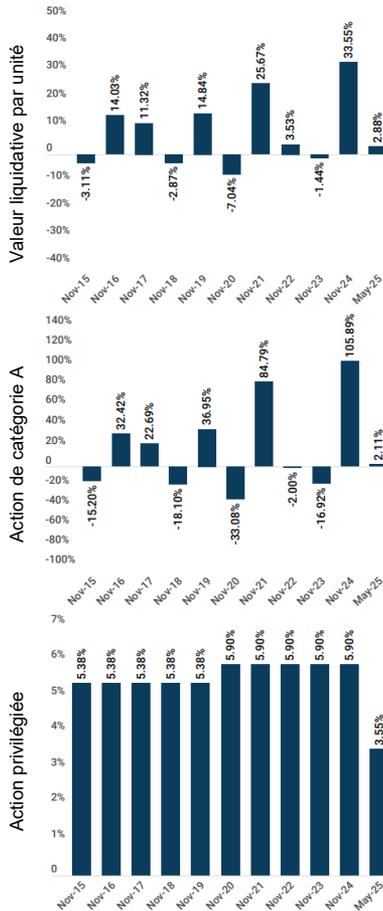
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

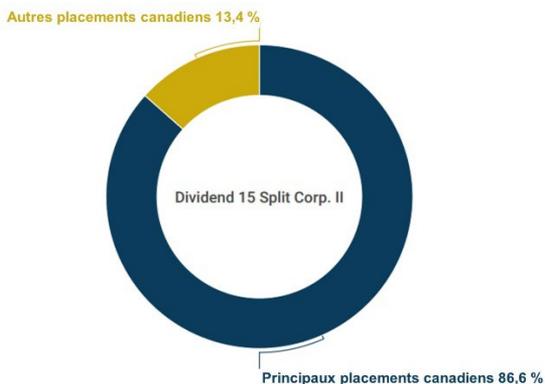
Tous les placements au 31 mai 2025

Nom	Pondération (%)
Société Financière Manuvie	9,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,3
Banque Nationale du Canada	8,2
Corporation TC Énergie	6,9
Banque Royale du Canada	6,8
Enbridge Inc.	6,7
Thomson Reuters Corp.	6,4
La Banque Toronto-Dominion	6,1
Financière Sun Life inc.	5,9
Suncor Énergie Inc.	5,5
Banque de Montréal	4,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,1
TELUS Corporation	4,0
BCE Inc.	2,8
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,2
Groupe TMX Inc.	2,1
CI Financial Corp.	1,7
La Société de Gestion AGF Limitée	1,5
TransAlta Corporation	1,2
Emera Inc.	0,9
South Bow Corp.	0,7
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	96,5
Trésorerie	4,3
Autres actifs (passifs), montant net	-0,8
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens et les autres placements canadiens.



DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») ont été préparés par Quadinvest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadinvest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadinvest Capital Management Inc.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ) ET AU 30 NOVEMBRE 2024

	31 mai 2025 (\$)	30 novembre 2024 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	360 843 531	402 340 657
Trésorerie	16 183 564	25 111 754
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 129 539	1 179 619
	<u>378 156 634</u>	<u>428 632 030</u>
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	522 986	396 915
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	309 987	338 054
Distributions à payer	3 571 268	3 643 985
Actions de catégorie B	1 000	1 000
Actions privilégiées (notes 1 et 6)	224 441 750	251 422 070
	<u>228 846 991</u>	<u>255 802 024</u>
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS		
RACHETABLES DE CATÉGORIE A (note 1)	149 309 643	172 830 006
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	22 444 175	25 142 207
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6)	22 620 991	24 391 707
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	6,60 \$	7,09 \$
Actif net par unité	16,60 \$	17,09 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2025 (\$)	2024 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	15 023 677	(1 793 983)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	(8 392 045)	38 261 029
Dividendes	7 908 644	8 537 858
Intérêts à distribuer	82 326	366 836
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	14 622 602	45 371 740
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 363 724	1 385 579
Honoraires d'audit	15 649	14 746
Jetons de présence des administrateurs	7 167	7 167
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	15 977	36 680
Frais juridiques	28 603	29 145
Information aux actionnaires	33 327	34 559
Autres charges d'exploitation	106 900	82 320
Taxe de vente harmonisée	187 991	174 805
Coûts de transactions	64 733	41 917
	1 825 225	1 808 072
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	12 797 377	43 563 668
Distributions sur les actions privilégiées	(7 788 819)	(7 135 022)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	301 592	-
Frais d'émission des actions privilégiées	(35 196)	-
Gain réalisé au rachat d'actions privilégiées	-	170
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	5 274 954	36 428 816
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	0,24	1,49

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2025 (\$)	2024 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	172 830 006	95 460 327
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	5 274 954	36 428 816
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	14 506 085	-
Frais d'émission des actions de catégorie A	(97 542)	-
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	14 408 543	-
Rachats d'actions de catégorie A	(30 325 444)	(1 035 817)
Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾		
Dividendes canadiens	(12 878 416)	(4 872 581)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(23 520 363)	30 520 418
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	149 309 643	125 980 745

- 1) Le traitement fiscal des distributions est une estimation qui s'appuie uniquement sur le statut réel du dernier exercice. Le statut réel à la clôture de l'exercice sera différent.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2025 (\$)	2024 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	5 274 954	36 428 816
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	7 788 819	7 135 022
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(15 023 677)	1 793 983
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	8 392 045	(38 261 029)
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(301 592)	-
Frais d'émission des actions privilégiées	35 196	-
Gain réalisé au rachat d'actions privilégiées	-	(170)
Acquisition de placements, après primes sur options	(635 755)	98 139
Produit de la vente de placements	48 890 584	3 251 911
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	50 080	188 174
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(40 417)	23 886
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>54 430 237</u>	<u>10 658 732</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	19 944 677	-
Frais d'émission des actions de catégorie A et des actions privilégiées	(120 388)	-
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(62 442 764)	(2 147 647)
Distributions sur les actions de catégorie A	(13 055 488)	(2 436 290)
Distributions sur les actions privilégiées	(7 684 464)	(7 140 351)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(63 358 427)</u>	<u>(11 724 288)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(8 928 190)	(1 065 556)
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>25 111 754</u>	<u>18 453 012</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>16 183 564</u>	<u>17 387 456</u>
Dividendes reçus*	7 942 098	8 724 728
Intérêts reçus*	82 326	366 836

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Actions ordinaires canadiennes		
	15 principaux placements		
120 133	Banque de Montréal	14 271 308	17 704 000
208 950	La Banque de Nouvelle-Écosse	16 099 601	15 343 199
345 058	BCE Inc.	20 720 982	10 317 234
332 200	Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 506 028	31 037 446
200 256	CI Financial Corp.	6 191 191	6 294 046
391 400	Enbridge Inc.	19 804 637	24 998 718
835 250	Société Financière Manuvie	19 579 372	36 500 425
226 400	Banque Nationale du Canada	13 234 853	30 579 848
145 882	Banque Royale du Canada	16 407 008	25 374 715
251 400	Financière Sun Life inc.	15 234 323	22 223 760
370 750	Corporation TC Énergie	20 436 202	25 781 955
664 668	TELUS Corporation	16 226 704	14 941 737
87 970	Thomson Reuters Corp.	7 592 862	23 985 900
241 900	La Banque Toronto-Dominion	17 558 758	22 924 863
340 800	TransAlta Corporation	4 153 390	4 570 128
	Total des principales actions du portefeuille (86,7 %)	230 017 219	312 577 974
	Autres actions ordinaires canadiennes		
486 700	La Société de Gestion AGF Limitée	6 257 335	5 694 390
52 000	Emera Inc.	2 897 832	3 271 320
35 000	Les Compagnies Loblaw Limitée	1 747 432	8 103 550
74 150	South Bow Corp.	2 021 163	2 637 516
423 200	Suncor Énergie Inc.	13 110 662	20 647 928
142 615	Groupe TMX Inc.	1 806 673	7 910 853
	Total des autres actions ordinaires canadiennes (13,4 %)	27 841 097	48 265 557
	Total des actions ordinaires canadiennes (100,1 %)	257 858 316	360 843 531

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 31 MAI 2025 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(200)	BCE Inc. à 32 \$, juin 2025	(6 200)	(1 300)
(192)	BCE Inc. à 32 \$, juillet 2025	(9 504)	(3 936)
(200)	Banque de Montréal à 145 \$, juin 2025	(40 600)	(73 000)
(100)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, juin 2025	(9 100)	(19 050)
(240)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 85 \$, juin 2025	(39 120)	(203 400)
(123)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 93 \$, juin 2025	(14 699)	(18 450)
(250)	Enbridge Inc. à 64 \$, juin 2025	(11 375)	(18 625)
(400)	Société Financière Manuvie à 45 \$, juin 2025	(28 800)	(11 800)
(400)	Société Financière Manuvie à 46 \$, juillet 2025	(31 080)	(16 200)
(400)	Société Financière Manuvie à 47 \$, juillet 2025	(20 200)	(8 600)
(200)	Banque Royale du Canada à 175 \$, juin 2025	(26 000)	(33 200)
(215)	Financière Sun Life inc. à 88 \$, juin 2025	(19 995)	(35 045)
(125)	Financière Sun Life inc. à 90 \$, juin 2025	(5 875)	(6 813)
(500)	Suncor Énergie Inc. à 54 \$, juin 2025	(10 500)	(1 328)
(224)	La Banque Toronto-Dominion à 92 \$, juin 2025	(21 437)	(72 239)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(294 485)	(522 986)
		257 563 831	360 320 545
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(145 365)	
	Total des placements (100,0 %)	257 418 466	360 320 545

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

En raison du report de cinq ans de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2029, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité de 17,09 \$ au 29 novembre 2024 (10 \$ par action privilégiée et 7,09 \$ par action de catégorie A). En vertu du droit de rachat spécial, la Société a racheté 3 211 732 actions privilégiées et 4 277 206 actions de catégorie A le 16 décembre 2024. Au 30 novembre 2024, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A dans l'état de la situation financière tenaient compte des paiements de 32 117 320 \$ et de 30 325 391 \$ versés pour les rachats.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a augmenté le taux annuel des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,75 % à 7,0 % à compter du 1^{er} décembre 2024.

La date de dissolution peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standard (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, qui ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 juillet 2025.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 36 509 818 \$ au 31 mai 2025 (36 509 818 \$ au 30 novembre 2024) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 6 878 304 \$ (6 878 304 \$ au 30 novembre 2024) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 - Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024 :

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	360 843 531 \$	-	-	360 843 531 \$
Options	(522 986 \$)	-	-	(522 986 \$)
	360 320 545 \$	-	-	360 320 545 \$

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	402 340 657 \$	-	-	402 340 657 \$
Options	(396 915 \$)	-	-	(396 915 \$)
	401 943 742 \$	-	-	401 943 742 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2025 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2024.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2025, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 34 299 000 \$ (38 732 000 \$ au 30 novembre 2024). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 35 797 000 \$ (40 016 000 \$ au 30 novembre 2024).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existait donc pas de risque de change au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024.

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX). Aux 30 novembre 2024 et 2023, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2025	30 novembre 2024
Principales actions ordinaires canadiennes	83,6 %	83,8 %
Autres actions canadiennes	12,9 %	11,1 %
Options d'achat vendues	-0,1 %	-0,1 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	3,6 %	5,2 %
	<hr/> 100 %	<hr/> 100 %

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Opérations sur actions privilégiées	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	25 142 207	24 907 707
Émises au cours de la période	513 700	-
Rachetées au cours de la période	(3 211 732)	(111 200)
Clôture de la période	22 444 175	24 796 507

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,05833 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 7,0 % et un prix de rachat de 10 \$ (auparavant, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % par an). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,66 \$ au 31 mai 2025 (10,36 \$ au 30 novembre 2024). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour ce qui est du versement des dividendes (aucun dividende n'est à payer pour les actions de catégorie B). Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 2 242 527 actions privilégiées et 2 234 759 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. L'offre de rachat prendra fin le 1^{er} juin 2026. Les achats sont limités à 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 21 mai 2025, pour toute période de 30 jours.

Aucune action privilégiée n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2025. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 4 200 actions privilégiées ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 9,96 \$ par action.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 513 700 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,59 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 5 438 592 \$, de 5 413 086 \$ et de 25 506 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 1 036 200 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,17 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 10 539 057 \$, de 10 532 427 \$ et de 6 630 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	31 mai 2025	31 mai 2024
Ouverture de la période	24 391 707	24 619 107
Émises au cours de la période	2 506 500	-
Rachetées au cours de la période	(4 277 216)	(256 200)
Clôture de la période	22 620 991	24 362 907

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 6,06 \$ au 31 mai 2025 (6,60 \$ au 30 novembre 2024). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Aucune action de catégorie A n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2025. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 59 300 actions de catégorie A ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 4,23 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2025, 2 506 500 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 5,79 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 14 506 085 \$, de 14 418 233 \$ et de 87 852 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 1 382 972 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 5,71 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 7 898 547 \$, de 7 898 547 \$ et de néant.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 363 724 \$ (1 385 579 \$ au 31 mai 2024) engagés au cours de la période close le 31 mai 2025 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2025, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 237 663 \$ étaient dus au gestionnaire (260 629 \$ au 30 novembre 2024). Aucune prime de rendement n'a été versée pour la période close le 31 mai 2025 et l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 64 733 \$ pour la période close le 31 mai 2025 (41 917 \$ au 31 mai 2024). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 984 \$ au 31 mai 2025 (1 070 \$ au 31 mai 2024).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par unité rachetable pour les périodes closes les 31 mai 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	5 274 954 \$	36 428 816 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	21 660 902	24 436 840
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,24 \$	1,49 \$

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2025 ET 2024 (NON AUDITÉ)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2025	31 mai 2024
Actions privilégiées	0,35 \$	0,2875 \$
Actions de catégorie A	0,60 \$	0,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,05833 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 7,0 % et un prix de rachat de 10 \$ (auparavant, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % par an), et verser aux porteurs 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces d'un montant cible de 0,10 \$ par action de catégorie A et verser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) des actions de catégorie A vers la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2025 et au 30 novembre 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés - innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle - sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



Dividend 15

200 Front Street West,
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

ou 877 478-2372

Télec. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com